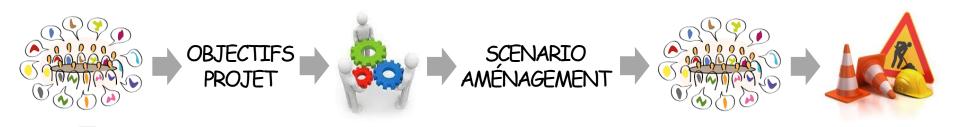
AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAUJON

2nd atelier de concertation Jeudi 24 novembre 2016, 19h



Le tempo de la démarche



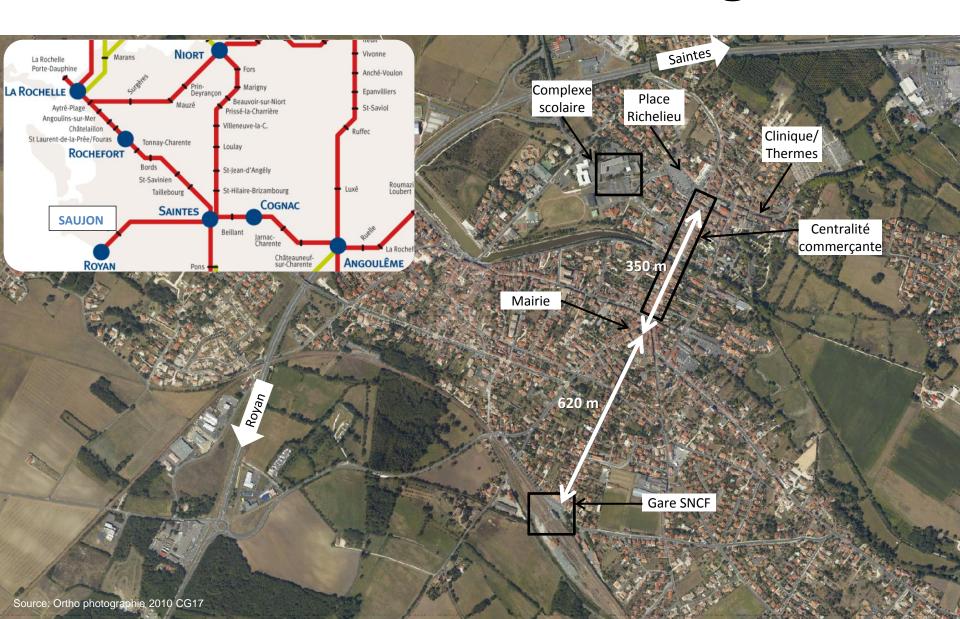
<u>1^{ère} phase de la démarche :</u>

Jeudi 24 novembre 2016 à 19h (Hôtel de la gare à Saujon) :

- Présentation des études et données collectées,
- Demain, la place de la gare de Saujon ?

- ✓ Restituer les résultats des études/enquêtes/rencontres réalisées pour mieux comprendre le fonctionnement du site,
- ✓ Prioriser les objectifs du futur projet et échanger sur les contours du futur aménagement,

L'environnement de la gare





RECENSEMENT DES CAPACITÉS DE STATIONNEMENT



ENQUETE AUPRES DES USAGERS DE LA GARE DE SAUJON



ETUDE DE L'OCCUPATION ET DE L'UTILISATION DES ESPACES DE STATIONNEMENT





RECENSEMENT DES CAPACITÉS DE STATIONNEMENT

Méthodologie:

- Définition d'un périmètre correspondant à un trajet de 500 m autours de la gare,
- Comptage des places de stationnement (type, règlementation, ...)

- Connaitre les capacités de stationnement aux abords de la gare,
- Déterminer les proportions de stationnement réglementaire et de stationnement non réglementaire,



ENQUETE AUPRES DES USAGERS DE LA GARE DE SAUJON

Méthodologie:

- Questionnaire en vis-à-vis (mode de transport, motif de la venue en gare, destination et provenance),
- Déroulement sur une journée complète (6h -19h),
- 50 personnes enquêtées sur la journée.

- Caractériser les différents types d'usagers en gare de Saujon,
- Déterminer les horaires de présence,
- Déterminer les motifs et les modes de déplacements.



ETUDE DE L'OCCUPATION ET DE L'UTILISATION DES ESPACES DE STATIONNEMENT

Méthodologie:

- Relevé des plaques d'immatriculation à intervalle régulier (1h),
- Déroulement sur une journée complète (6h30 -20h30),

- déterminer les motifs de stationnement et identifier ceux liés à la gare et aux commerces
- déterminer les besoins en stationnement à satisfaire dans le cadre du projet (qualitatif et quantitatif).

La place de la gare en chiffres



Chaque année, de nombreux voyageurs montent et descendent en gare de Saujon. Combien d'après vous ?

≈ 60 000 voyageurs (2015)

(ils étaient 50 000 en 2010 soit une hausse de 12% en 5 ans)

Saintes et Paris

Ce sont les principales destinations des voyageurs en partance de Saujon (30%). Loin devant Royan (5%)

16

C'est le nombre de départs en direction de Saintes qui s'effectuent chaque jour en semaine (6h10 -> 00h13)

La place de la gare en chiffres



Parmi les voyageurs, combien se rendent à la gare de Saujon à pied?

25%

(Ils sont 33% en tant que passager d'un véhicule individuel, 25% avec leur propre véhicule, 8% en bus et 8% en vélo)

C'est le nombre de lignes de transports en communs desservant la gare. Elles permettent de rejoindre Saujon, Royan, Saintes et Rochefort

Plus de 50

C'est le nombre de bus/car passant chaque jours de semaine par le pôle d'échanges de la gare de Saujon (lignes scolaires et urbaines confondues)

La place de la gare en chiffres



Selon vous, quelle est le pourcentage d'usagers de la gare affirmant toujours trouver de la place sur le parking de la gare ?

44 %

(26% éprouvent occasionnellement des difficultés et 22% très souvent)

131

C'est le nombre places à moins de 100m de la gare de Saujon (55 sont matérialisés, 62 ne le sont pas) - de 50%

C'est le taux d'occupation moyen de ces places lors d'une journée de semaine hors période estivale

Les rencontres avec les acteurs locaux



LES PARTENAIRES PUBLICS ET INSTITUTIONNELS



LES ACTEURS PRIVES DE LA GARE ET DE SES ALENTOURS



LES HABITANTS DU TERRITOIRE ET LES USAGERS DE LA GARE



LES PARTENAIRES PUBLICS ET INSTITUTIONNELS

Les partenaires rencontrés :















LES PARTENAIRES PUBLICS ET INSTITUTIONNELS

- > Projets communaux en cours (révision du plan de circulation, projets de liaisons cyclables, ...),
- > Existence d'arrêtés (taxis, occupation du domaine public, ...),
- Projets départementaux en cours permettant l'éclatement des flux depuis Saujon (axes routiers en direction de La Tremblade et Cozes),
- Possibilités de cessions foncières sur l'emprise de l'ancienne DDTM,
- > Prise en compte des prescriptions en matière de défense incendie (voie engins, voie échelle, borne incendie),
- Maintien des voies d'accès (quais SNCF, parcelles CD17),
- Projets régionaux prévus (travaux de régénération de la voie ferrée prévu en 2018 impliquant une fermeture, étude faisabilité et chiffrage pour une mise en accessibilité des quais).



LES ACTEURS PRIVES DE LA GARE ET DE SES ALENTOURS

Les partenaires rencontrés :







Caféde la Gare

Saujon Taxi



LES ACTEURS PRIVES DE LA GARE ET DE SES ALENTOURS

- > Mode de fonctionnement des différents services (horaires, ...)
- > Prise en compte des nécessités d'accès pour les différents bâtiments (livraisons, maintenance, ramassage des OM ...)
- Nécessités de stationnement liées aux différents services (salariés, véhicules professionnels, clients/usagers) et heures de présences.
- Nécessité d'une réflexion sur l'organisation du stationnement pour éviter les conflits d'usages (PL/VL, ...) et dimensionner au mieux les futurs ouvrages,
- Ouverture prochaine d'une agence postale en gare de Saujon,
- Existence de locaux vacants à l'étage du bâtiment voyageurs qui pourraient être valorisés,



LES HABITANTS DU TERRITOIRE ET LES USAGERS DE LA GARE

- > Les points positifs évoqués par les participants à réunion du 17/11
 - La gare est située à proximité de la ville et de son centre (70,6% des réponses faites lors de la première réunion de concertation),
 - La gare et le stationnement sont accessibles facilement (35,3 %)
 - Le bâtiment SNCF a du cachet (23,5 %)
 - Le site possède une offre de transport complète: trains, bus, taxis, ... (23,5 %)
 - Le site possède des locaux vacants qui peuvent être valorisés (11,8 %)
 - Le site permet l'éclatement des flux : Cozes, La Tremblade (11,8 %)
 - Il existe des services à proximité : Restauration (5,8 %)



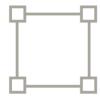
LES HABITANTS DU TERRITOIRE ET LES USAGERS DE LA GARE

- > Les points négatifs évoqués par les participants à réunion du 17/11
 - Le stationnement y est difficile et anarchique (64,7 % des réponses),
 - Un problème de sécurité pour les biens et les personnes est mis en avant (47,1 %),
 - L'offre en transport est à renforcer et améliorer: services le soir, incohérences d'horaires, manque de taxis, ... (47,1 %),
 - Il y a un manque de lisibilité, de jalonnement (41,1 %),
 - L'état du site est dégradé et manque d'entretien, il renvoie une image désuète et triste (29,4 %),
 - Il manque des abris sur le domaine public (23,5 %),
 - L'absence de certains services: WC, DAB, ... (17,6 %),
 - Liaison avec le centre ville peu évidente et peu lisible (17,6 %).

Demain la place de la gare?



LES OBJECTIFS QUI DECOULENT DES CONSTATS PREDEMMENT PRESENTES



LE PERIMETRE SUR LEQUEL VONT PORTER LES PROCHAINES ETUDES



VOTRE AVIS SUR LES OBJECTIFS A REMPLIR EN PRIORITE DANS L'AMENAGEMENT DE DEMAIN



Le pôle d'échanges à l'échelle du territoire :

- > Améliorer la répartition des déplacements sur le territoire en favorisant l'éclatement des flux en gare de Saujon,
- > Affirmer le rôle de la gare de Saujon en tant que gare d'équilibre du territoire et pôle de rabattement,
- Accompagner les autres projets d'investissement (ferroviaire/bus) pour renforcer le rôle et l'attractivité de la gare de Saujon,



L'accès au pôle d'échanges :

- Améliorer la lisibilité de l'aménagement et de ses abords en proposant une signalétique et un jalonnement adapté,
- Améliorer la liaison avec le centre-ville en proposant un aménagement du boulevard Gambetta qui serait qualitatif, lisible et adapté aux piétons et aux cyclistes,
- > Maintenir l'accès facile à la gare et au stationnement depuis Saujon et les communes alentours,
- Permettre l'accessibilité aux transports à l'ensemble des usagers en proposant un aménagement accessible aux personnes à mobilité réduite,



Le fonctionnement du pôle d'échanges:

- > Développer l'intermodalité entre les différents modes de transports en créant un véritable « nœud multimodal »,
- Promouvoir l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle en développant les cheminements piétons et les pistes cyclables, depuis et vers la gare de Saujon,
- Gérer les conflits d'usages générées par les différents services (gare SNCF, poste, hôtel restaurant) présents sur la place de la gare tout en ne perturbant pas leur fonctionnement,



Le fonctionnement du pôle d'échanges:

- Améliorer l'organisation du stationnement en proposant des espaces adaptés à chaque usages : voie de dépose minute, stationnement courte durée, stationnement longue durée, livraisons, ...
- Permettre l'accessibilité aux transports à l'ensemble des usagers en proposant un aménagement accessible aux personnes à mobilité réduite,



La qualité de service:

- Renforcer et améliorer l'offre et l'accès aux transports en commun : proximité, horaires, amplitude, ...
- Prendre les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité des biens et des personnes sur le futur pôle d'échange de la gare de Saujon,
- > Améliorer les conditions d'attente des usagers en proposant une gamme de mobilier adapté : bancs, abris, ...
- Compléter la gamme de services présents sur le pôle d'échanges : toilettes, distributeur de billets de banque, ...



La qualité de service:

Valoriser les locaux vacants existant dans le bâtiment voyageurs en y installant de nouvelles fonctions (entreprises, associations, ...),



L'aspect architectural et paysager :

- > Mettre en valeur la qualité architecturale du bâtiment voyageur,
- Proposer un aménagement qualitatif et paysager pour en finir avec l'image vieillotte et triste de l'aménagement actuel,



Comment est-il déterminé?

- > Au regard des périmètres dessinés lors de la première réunion de concertation,
- Au regard des besoins identifiés dans la première phase d'étude,
- > Au regard des objectifs établis ensemble.





VOTRE AVIS SUR LES OBJECTIFS A REMPLIR EN PRIORITE DANS L'AMENAGEMENT DE DEMAIN

Les règles du jeu :

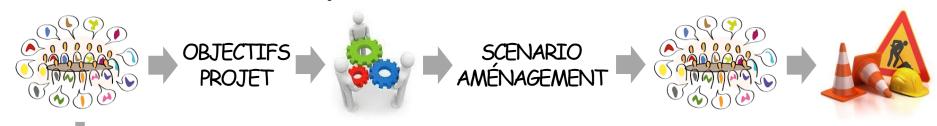
- Positionner vos gommettes sur les objectifs qui vous semblent les plus importants,
- > Ne positionner qu'une seule gommette par objectif,

Objectif de l'exercice :

> Définir les objectifs prioritaires à remplir dans le cadre des futures étapes du projet,



Le tempo de la démarche



Fin de la 1ère phase de la démarche :

Prochaine étape :

- Présentation des études menées sur le périmètre projet,
- Ateliers sur les différents scénarios d'aménagements pressentis,

D'ici là :

- La concertation continue avec :
 - ✓ La création d'une page internet dédiée au projet sur le site de la CARA : actualité, historique, documentation, ...
 - ✓ La mise en place d'une adresse mail spécifique : garedesaujon@agglo-royan.fr
 - ✓ Et toujours la possibilité de venir nous rencontrer au siège de l'agglomération : 107 avenue de Rochefort 17200 ROYAN 05 46 22 19 20